

Offre d'emploi

DIRECTEUR / DIRECTRICE

Service de l'urbanisme Poste cadre régulier – Temps plein

La Ville de Mont-Tremblant connaît une phase de croissance soutenue avec un territoire en plein développement, une population en constante augmentation et une volonté affirmée d'adopter des pratiques durables. La Ville s'est engagée dans une refonte ambitieuse de ses orientations en aménagement. L'adoption récente d'une nouvelle planification stratégique marque une étape clé pour guider notre développement urbain de façon cohérente, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

Dans ce contexte porteur, la Ville est à la recherche d'un·e directeur·trice au Service de l'urbanisme pour jouer un rôle central dans la mise en œuvre de cette vision. Ce poste stratégique représente une occasion unique de contribuer à la transformation du territoire, de soutenir une urbanisation harmonieuse et durable et de faire partie d'une équipe mobilisée autour de projets porteurs pour la communauté.

Vous avez un excellent sens des priorités, une grande rigueur, vous faites preuve d'innovation et vous savez composer avec de l'information spécialisée ? Nous vous attendons afin de compléter notre belle équipe !

Sous l'autorité de la direction générale adjointe au développement durable du territoire, le directeur ou la directrice du Service de l'urbanisme planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités découlant de son service. Il ou elle développe et assure la mise en œuvre des plans directeurs, des politiques et des programmes requis pour contribuer à la mission municipale et celle de son service qui consiste à planifier et gérer le développement du territoire dans une perspective de développement durable.

À titre de Directeur·trice au Service de l'urbanisme, vos principaux défis seront :

Gestion de l'urbanisme

- Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités du Service de l'urbanisme de façon à :
 - o s'assurer d'une planification et d'un aménagement du territoire selon une politique rationnelle de développement durable;
 - o mettre en place les plans directeurs, programmes et règlements encadrant l'utilisation et la mise en valeur du territoire;
 - appliquer la réglementation adoptée par le Conseil municipal;
 - o délivrer les permis et certificats.

Gestion du service

- Planifier, diriger et coordonner le travail de l'ensemble du personnel du Service de l'urbanisme, plus précisément celui des divisions du Développement du territoire, de la Planification du territoire, du Service aux citoyens et de l'Administration;
- Coordonner le travail entourant la préparation annuelle des estimations de dépenses et de revenus du Service.

Service à la clientèle

- Offrir un service à la hauteur des exigences du Conseil municipal pour l'ensemble des citoyen·ne·s et clientèles de la Ville;
- Agir comme personne-ressource et principal intervenant du Service de l'urbanisme.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exercice de ses fonctions, la personne peut effectuer toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en urbanisme, en aménagement du territoire, géographie ou toute autre combinaison pertinente;
- Avoir une expérience pertinente à la fonction ou dans une fonction similaire d'au moins huit (8) ans;
- Avoir une très bonne connaissance des lois liées au domaine de l'urbanisme;

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir un leadership mobilisateur et avoir à cœur le développement des membres de son équipe;
- Démontrer une gestion centrée sur les résultats et avoir le souci du service à la clientèle;
- Communiquer efficacement tant au niveau interpersonnel qu'organisationnel;
- Gérer efficacement le changement de culture et les situations difficiles;
- Aptitude à aborder les défis de manière créative et à trouver des solutions innovantes.

Qu'est-ce qu'une carrière à la Ville de Mont-Tremblant vous réserve?

- Environnement de travail enchanteur axé sur la collaboration, le partage des connaissances et la valorisation des réussites individuelles et d'équipe;
- Salaire concurrentiel selon l'expérience;
- De nombreux avantages sociaux exposés dans notre politique interne (Quatre (4) semaines de vacances, 10 jours de maladie, régime de retraite à prestations déterminées, assurances collectives et plus!);
- Faire partie du Service de l'urbanisme à la Ville de Mont-Tremblant est une occasion unique de collaborer avec une équipe autonome et compétente en pleine croissance où chaque membre a l'opportunité d'évoluer et de prendre part à des projets stimulants. Si vous êtes à la recherche d'un rôle où vous pourrez mettre à profit votre expertise et développer vos compétences, cette opportunité est faite pour vous.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature au plus tard le 19 décembre par courriel au Service des ressources humaines :

rh@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt, seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Tremblant souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les « femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées »